ACCRÉDITIONS PROFESSONNELLES 2019

CONDITIONS GÉNÉRALES

-Les accréditations sont réservées aux professionnelles du cinéma et de l'audiovisuel

-Toutes les demandes seront étudiées par un comité du conseil d'administration

-Les demandes devront nous être parvenues au plus tard le lundi 7 octobre 2019

-Les demandes doivent être envoyées à l'attention de Anne-Claire Guéguin, par courrier électroniques à l'adresse : gueguin.annse@yahoo.fr

-Merci d'indiquer dans l'objet du courrier : Accréditation professionnelle – NOM – PRENOM- NOM DE LA SOCIÉTÉ

-Les accréditations professionnelles donnent droit à une invitation pour une séance au choix et au tarif préférentiel de 4 euros.

QUI PEUT DEMANDER UNE ACCRÉDITATION PROFESSIONNELLE ?

-Réalisateur.trice, comédien.enne, membres d'équipe artistique ou technique et producteur.trice d'un film de la programmation

-Producteur.trice appartenant à une société de production de courts ou longs métrages

-Éditeur.trice vidéo spécialisé dans le genre cinématographique soutenu par le festival

-Exploitant.e

-Organisateur.trice ou programmateur.trice de festivals de cinéma

Médias – TV – Radios : équipe Direction ou Programmation

QUI PEUT DEMANDER UNE ACCRÉDITATION PRESSE & MÉDIAS ?

-Presse écrite
-Télévision
-Radio
-Internet
-Attaché.e de presse

COMMENT PROCÉDER ?

-La date limite pour l'envoi des demandes d'accréditation est fixée au 7 octobre 2019

A la réception de la demande, le festival Court Métrange envoie au demandeur :
-un courrier électronique de confirmation
-à défaut, une demande de justificatifs complémentaires ou el refus de l'accréditation demandée.

Le festival se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande si le type d'activité professionnelle ne paraît pas suffisamment justifié.

Les accréditations sont à retirer pendant le festival du 15 au 20 octobre 2019.
Aucun envoi par la Poste de sera effectué.
Pour les demandes tardives (après le 7 octobre 2019), s'adresser directement à l'accueil du festival.

OÙ RETIRER SON ACCREDITATION ?

Les accréditations sont à retirer à l'accueil du festival dans le hall du cinéma Gaumont :
Cinéma Gaumont Rennes
Esplanade Charles de Gaulle
35000 Rennes

Horaire d'ouverture : du mardi 15 au dimanche 20 octobre, de 14h à 20h.

Toutes les invitations sont à échanger à la billetterie du cinéma Gaumont contre un ticket d'entrée exonéré, dans la limite des places disponibles.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité au moment du retrait de l'accréditation.

Court Métrange
FESTIVAL INTERNATIONAL DE RENNES